

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Le Raincy

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion d'arrondissement

Sujet n°5 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Mots clés : programmes ; diversité des élèves ;évaluation

Etat des lieux :

Le contenu du socle commun de connaissances et de compétences est distingué entre le primaire et le secondaire. Au primaire, l'enseignement doit être centré prioritairement sur le triptyque « lire, écrire, compter », tandis qu'au collège et au lycée les élèves doivent apprendre à maîtriser des théories, ainsi que la culture scientifique et technique.

L'objectif est que l'élève dispose à l'issue de sa scolarité des savoirs et des qualifications nécessaires pour s'intégrer professionnellement. Un débat s'est développé sur ce point : l'Ecole doit elle obligatoirement s'adapter au marché du travail ? Ne doit-elle pas avant tout former des citoyens ?

Le constat a été fait d'une carence dans le « parler » des élèves. Apprendre à lire est insuffisant. Il faut aussi comprendre ce qu'on lit et surtout apprendre à s'exprimer. En dehors de ce point, la question des règles de comportement a été peu évoquée.

D'une manière générale, le raisonnement est considéré comme trop souvent délaissé au profit du « par cœur ». A contrario, l'utilisation de la calculatrice dès le CE 2 a été contestée car l'apprentissage des tables de calcul a pour corollaire positif concentration, rigueur et discipline.

Globalement le contenu des programmes n'est pas remis en cause mais la question du manque de moyens pour suivre les élèves de manière plus individualisée a été soulignée (augmentation des dotations horaires en français, mathématiques et langues étrangères).

Les programmes sont modifiés régulièrement mais parfois avant même d'avoir été réellement évalués. Pour lutter contre les carences sur « ce qu'il n'est pas permis d'ignorer », il faut détecter plus tôt les carences des élèves grâce à une évaluation régulière (évaluation en fin de CE1, 6^{ème} et fin de collège) et assurer un suivi les années suivantes sur les carences identifiées. A ce titre, l'évaluation devrait associer les parents puisqu'ils assurent le lien entre ce qui est enseigné au sein de l'école et ce qui l'est dans la sphère privée.

A noter qu'il est constaté que l'échec scolaire engendre une perte plus rapide des savoirs acquis lors la scolarité.

Le système de notation se révèle davantage être un outil administratif (récapitulatif de notes que les parents doivent signer), qui ne reflète qu'indirectement les lacunes de fond de l'élève et n'est pas conçu comme un outil prospectif visant à remédier aux carences identifiées.

Propositions :

Il est nécessaire d'approfondir le socle commun par l'enseignement de connaissances civiques portant sur le rôle et les missions des différentes institutions de l'Etat, mais aussi sur les missions des services publics de proximité que sont la CAF, l'ANPE, les ASSEDICS, etc.

Il faut renforcer la qualité de l'expression écrite et orale et faire une place plus importante à la compréhension des raisonnements.

Une évaluation régulière des carences des élèves doit être assurée (évaluation en fin de CE1, 6^{ème} et fin de collège), avec un suivi au cours des années des carences identifiées.

Sujet n°6 : Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Mots clés : parcours différenciés ; hiérarchie des filières ; orientation ; entreprises

Etat des lieux :

Tous les enfants n'ont pas le même rythme d'apprentissage des savoirs.

Le nombre important d'élèves rend cependant difficile la diversification des rythmes scolaires.

Il faut cependant étudier les possibilités de faire avancer les enfants dans leur scolarité en tenant compte des phases de développement qui leurs sont propres, ainsi que de leurs aspirations éventuelles à quitter plus tôt la scolarité dite « générale » pour l'apprentissage. Inversement des passerelles doivent être ouvertes pour permettre de reprendre, même tardivement, une scolarité généraliste.

Il convient également d'étudier la possibilité d'avoir plusieurs rythmes au sein d'une même classe ou de mettre en place un accompagnement spécifique pour combler les lacunes des élèves en difficulté. Eviter le redoublement est une préoccupation louable mais encore faut il veiller à ce que ces décisions ne se répercutent pas négativement sur les élèves qui n'ont pas de difficultés.

Le débat s'anime sur les finalités de l'école : doit-elle s'adapter au marché du travail ? ou bien doit-elle former à la polyvalence dans une optique plus citoyenne en raison des changements du monde actuel ?

Le « bac pour tous » a dévaloriser le bac. Cela a conduit à une surenchère en terme de diplômes aussi bien du côté des parents que des entreprises (sur-diplômés).

Un rapprochement entre l'Ecole et les entreprises doit être recherché dès le collège pour définir les filières porteuses et présenter les filières d'apprentissage.

Il pourrait être intéressant d'appliquer l'exemple de l'enseignement agricole aux filières professionnelles, mais il ne faut pas concentrer dans ces filières les seuls élèves qui connaîtraient des difficultés car ce serait stigmatiser des filières qui souffrent déjà de la hiérarchisation sociale des filières généralistes. Pourquoi ne pas généraliser les bonnes conditions d'enseignement (type agricole) à tout le monde, ce qui serait la bonne réponse à l'adaptation de l'école aux élèves.

Propositions :

Réintroduire des paliers d'orientations, en particulier en fin de 5^{ème}, pour ouvrir des passerelles vers l'apprentissage, tout en permettant un retour vers la scolarité généraliste.

Développer au niveau du collège et du lycée les relations entre l'Ecole et les entreprises, par exemple par des ateliers de « plateau découverte des métiers » au sein des établissements.

Etudier l'extension du mode de fonctionnement de l'enseignement agricole aux filières professionnelles.

Sujet n°12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Mots clés : partenariat ; parents ; associations ; entreprises ; périscolaire

Etat des lieux :

Les parents font le constat de ne pas être assez reconnus et associés dans le fonctionnement des établissements scolaires.

Ainsi, il existe des projets d'école qui ne sont que très rarement communiqués aux parents alors qu'ils pourraient enrichir les projets.

La transparence sur les objectifs ne peut qu'être un facteur qui favorisera la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves) et celle de partenaires extérieurs pour accompagner le projets (associations, entreprises...).

En dehors de l'École, les associations jouent un rôle de plus en plus important et assez large aux cotés de l'école. Le soutien scolaire est essentiel, mais d'autres activités dans les domaines artistiques ou sportifs concerne l'apprentissage de règles de comportement ou la découverte culturelle.

Il est nécessaire pour les associations d'agir dans la durée pour obtenir des résultats et être reconnues par la communauté enseignante. A ce titre, les réticences d'une partie du corps enseignant sont trop souvent déplorées.

L'intervention des associations souffre cependant de la précarité économique de leurs interventions. Les retards dans les subventions dans l'attribution et surtout le paiement maintiennent une incertitude quant à la pérennité des actions qui sont engagées.

Les associations jouent également un rôle important en matière de soutien aux parents. Il est important d'aider les parents à se rapprocher de l'école et notamment en proposant à certains d'entre-eux des stages d'alphabétisation afin qu'ils soient à même d'échanger avec les enseignants sur la scolarité de leurs enfants.

A ce titre, il convient de recenser et de généraliser les expériences positives.

Les entreprises peuvent faire le lien entre le cours magistral et l'emploi en donnant un sens à ce qui est enseigné à l'École. Les formations en alternance ou le dispositif appelé « école de la seconde chance » ont un impact très positif. En effet, même si il y a un échec scolaire, il est nécessaire d'offrir une possibilité de formation tout au long de la vie.

Propositions :

Associer davantage les parents et les fédérations de parents d'élèves au fonctionnement interne des établissements scolaires, ainsi qu'à l'élaboration des projets d'école.

Recenser et généraliser les expériences positives menées par les associations et sortir les associations de la précarité de leurs ressources.

Associer plus étroitement les entreprises au monde scolaire.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 - Donner du temps à la mise en place des programmes et de leur contenu, mais améliorer les moyens et les conditions d'enseignement pour tous.

2 - Evaluer dès le CE1 les carences des élèves, assurer un suivi régulier de ces carences et proposer plus de paliers d'orientations vers des filières professionnelles (apprentissage, alternance) dont un dès la 5^{ème}, en valorisant les passerelles plus tardives vers le général.

3 - Ouvrir le projet d'établissement sur l'extérieur : les parents, les associations et les entreprises. Ces partenaires aident à donner du sens à l'école (soutien scolaire, aide aux parents, ouverture culturelle, apprentissage des comportements, etc.).